

à notre disposition plus de 180 indulgences plénières chaque année et, chaque jour, un très grand nombre d'indulgences partielles ; enfin, il nous donne le droit de voir se réaliser à notre égard les promesses de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST en faveur de ceux qui honorent et s'efforcent de faire honorer son divin Cœur.

6. — ESTIME DE LÉON XIII POUR L'APOSTOLAT.

Estimons-le enfin à causé de la singulière estime que Sa Sainteté LÉON XIII a pour lui, et dont nous avons des preuves abondantes dans ses actes publics. Contenons nous d'en donner une ici. " Vous représentez, — disait-il en 1893 à une députation de l'Apostolat de la Prière, — une des associations les plus chères à Notre cœur, l'*Apostolat de la Prière*, plante nouvelle qui embellit et réjouit si grandement aujourd'hui le parterre du divin Jardinier. Bien que née récemment d'un humble germe, cette plante atteint déjà des proportions gigantesques et son ombre bienfaisante s'étend sur tout le monde chrétien, en réunissant autour d'elle d'innombrables multitudes de fidèles de diverses nations, unis ensemble dans une seule pensée, dans une commune intention et dans une même pratique de pieux exercices et de vertus chrétiennes.

" Cela seul, sans compter d'autres mérites, suffirait pour vous assurer un titre spécial à Notre affection, car Nous avons toujours favorisé et encouragé votre Société, et chaque mois Nous avons béni l'Intention qui est périodiquement assignée à votre prière...."